



# Syndicat Intercommunal d'Information Géographique

## Compte rendu de la réunion du comité syndical

Séance du 26 juin 2019 à 18h00

Au siège situé 1005 route de Vénéjan à Saint-Nazaire

Nombre de délégués présents : 6

Suite à carence de quorum lors du conseil précédent du 19 juin 2019, le président a convoqué le 26 juin 2019 avec le même ordre du jour les membres du conseil.

### Etaient Présents :

Messieurs MASSE, BICO, VOLLE, GENOT, PACE et REMUSAT

Le quorum n'étant pas requis, le Président, Monsieur PACE, débute la séance à 18h05.

Monsieur BICO est désigné secrétaire de séance.

Monsieur PACE, remercie les élus qui se sont déplacés.

M BICO souhaite connaître le futur quorum avec la commune d'ARPAILLAGUES et AUREILHAC.

M PACE lui précise qu'avec cette commune le SIIG aura 50 communes membres. Chaque commune quel que soit sa taille représente une voix. Le quorum sera donc de 25 plus une voix soit 26 membres.

Les élus s'interrogent si la convocation par le biais de la plateforme STELA du SICTIAM favorise ou non le fait d'obtenir le quorum. Le président souhaite connaître le cout de cette prestation ? Il s'interroge s'il n'est pas plus facile de revenir au système précédent à savoir : envoi de la convocation et des documents par courriel aux titulaires et suppléants et une copie en mairie ?

### **1. Approbation du PV du 20 mars 2019** (en pièce jointe)

Le président présente le compte-rendu du conseil du 20 mars 2019.

Les élus n'ayant aucune remarque le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2. Décision modificative numéro 2 du SIIG**

Le président constatant que suite à la carence de quorum, le responsable technique avait déjà présenté aux élus présents certains développements, il demande au responsable technique de présenter rapidement les développements Vmap effectués, la mise à jour des données et les statistiques de connexions.

Le président constatant que l'ordre du jour est épuisé, il clôt la séance à 18h17. Il précise que lors du prochain conseil syndical il prévoit un apéritif pour fêter l'arrivée de la 50 -ème commune, il convoquera la presse et rédigera un communiqué de presse à cette occasion.